

## **Compte rendu du 2ème Conseil d'école de la maternelle de Longvilliers – 3 février 2020**

Membres présents : M. Allès Maire de LONGVILLIERS et président du SIE  
Monsieur Lambert Maire de ROCHEFORT EN YVELINES  
Mme Masson, représentante de parents d'élèves élue  
Mme Pereira, représentante des parents d'élèves élue  
Mme Héron : représentante de parents d'élève suppléante  
Mmes les enseignantes : Mme Da Gloria et Mme Mabit

Membres absents excusés :

M. Rennesson, IEN de Chevreuse  
Mme Guichard: représentantes de parents d'élèves suppléante

Séance ouverte à 18 h 30

### **I – Rentrée 2020/2021**

- Prévision des effectifs : il est attendu, pour la rentrée prochaine, 42 élèves : 15 PS / 12MS / 15 GS.  
Pour le moment, les structures de classes ne sont pas prévues. Elles ne seront décidées que lorsque les effectifs réels seront connus suites aux inscriptions.

- Inscriptions en PS : Les parents ayant des enfants nés en 2017 doivent, dans un premier temps, se rendre à la mairie de Rochefort-en-Yvelines avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin de procéder à l'inscription scolaire de leur enfant. Ils peuvent le faire dès maintenant. La directrice organisera, ensuite, une matinée d'inscriptions à l'école maternelle où elle recevra tous les parents des futurs PS en même temps. La date sera affichée sur la porte de l'école maternelle et sur le site des écoles de Rochefort et Longvilliers. L'information sera transmise aussi en élémentaire pour affichage. Les dossiers administratifs seront distribués et remplis ce jour-là à l'école maternelle. Les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé et de la feuille que le SIE leur aura remise lors de l'inscription.

- Scolarisation en TPS : De plus en plus de famille se renseignent pour scolariser leur enfant de manière précoce. Seulement, notre école ne reçoit pas d'enfant inscrit en TPS. La loi ne prévoit l'obligation d'instruction qu'à partir de septembre de l'année des 3 ans de l'enfant (Art L113 et article L131-5 du code de l'éducation). Les seules écoles qui reçoivent les TPS concernent les milieux défavorisés. Rochefort-en-Yvelines et Longvilliers n'entrent pas dans ces catégories.  
En revanche, une élève de TPS a testé l'école. Cette situation est tout à fait particulière et exceptionnelle. Les motivations ne concernent que la famille et l'éducation nationale. M. Allès, qui a reçu cette demande, en a fait part à M. Rennesson, Inspecteur de Circonscription, qui a proposé que cet enfant fasse une semaine d'essai à l'école. L'équipe enseignante a transmis ses observations à M. Rennesson en fin de semaine dernière. Il appartient maintenant à M. Rennesson de donner son avis sur la possibilité d'inscrire cet enfant à l'école en classe de TPS. L'équipe enseignante n'est pas décisionnaire. L'enfant fera son entrée en PS en septembre comme tous les enfants de 2017.  
Cette mesure reste à caractère exceptionnel premièrement vis-à-vis de la loi et deuxièmement vis-à-vis de la capacité d'accueil de la cantine et de la pause méridienne qui ne permet pas d'assurer deux services de restauration. A ce jour, il n'y a plus de place à la cantine.  
M. Lambert soulève le problème qui risquerait de se poser à la rentrée concernant la cantine car les effectifs augmentent et il sera peut-être nécessaire de faire deux services de restauration.

## **II-Point sur le règlement intérieur : Les retards**

Trop de retards sont encore constatés le matin. Pour rappel, les portes doivent être fermées à 8h25 car les apprentissages doivent pouvoir commencer à cette heure-là. Les parents doivent donc être sortis de l'école à 8h25 et non pas y entrer. Dorénavant, les parents en retard ne pourront plus entrer dans l'école. Les enfants seront récupérés par Christelle Cuzon, ATSEM, pour accéder à leur classe. Chaque retard perturbe le bon fonctionnement des classes et de l'école.

## **III- Sécurité à l'école**

**PPMS** : Rappel : le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif écrit par l'équipe enseignante en cas de risques majeurs. Il existe 3 types de PPMS

Le risque de tempête : Toutes les personnes présentes dans l'école sont alors mises à l'abri au rez-de-chaussée dans le couloir afin d'être éloignés des fenêtres et des toits.

Les risques toxiques : Les personnes sont alors mises à l'abri à l'étage (du dortoir à la classe de Mme Da Gloria). Les aérations des portes intérieures sont condamnées avec des serpillières humides, les fenêtres sont condamnées avec du scotch. L'étage a été choisi car il y a moins d'accès à l'extérieur et moins de fenêtres.

Les risques d'intrusion malveillante : Les enfants doivent alors soit se cacher en silence soit s'enfuir.

Un exercice a eu lieu le mardi 28 janvier, piloté par la DSDEN. Il a été déclenché à 10h14 par mail (que nous n'avons pas reçu car en surveillance de récréation avec les élèves). Il a été demandé de mettre les personnes à l'abri dans un cas de PPMS risques majeurs « Tempête ». Les enfants et personnels ont été mis à l'abri à 10h35. La fin de l'exercice a eu lieu à 10h45. Tout s'est bien passé. La mise à l'abri s'est faite dans le calme.

## **IV – Manifestations/ sorties**

- Un spectacle a eu lieu à l'école le 23 janvier par « Planète Mômes » : « Le palais des 5 sens ». Il nous a permis de lancer notre thème annuel sur les 5 sens.
- 3 Interventions musique par Sébastien en collaboration avec le conservatoire de Rambouillet auront lieu les 28/02, 6/03 et 13/03. Sébastien viendra nous aider à travailler les paysages sonores dans le but de sonoriser un album.
- Le photographe sera dans l'école le 31 mars pour les photographies de classe et individuelles.
- Une sortie de fin d'année aura lieu à la cité des sciences (cité des enfants et exposition temporaire sur les contraires).

## **V- Bilans financiers SIE**

Pour l'année civile 2019, le SIE a alloué à l'école 1800€ en budget global. Il a été dépensé comme suit :

Achat de fournitures pour l'école : peinture, encre, papier... pour un montant de 905,35€

Achat de matériel de motricité : tapis, échelle, slackline pour un montant de 893 €

## **VI- Demande de TNI :**

L'équipe enseignante demande à M. Allès si le devis pour le TNI (tableau numérique interactif) est en cours afin d'être prêt dans le cas où la dotation DETR soit encore allouée cette année aux communes rurales. Cette dernière finance à hauteur de 40%. Ce TNI serait à installer dans la classe du bas.

M. Allès informe que le devis est en possession du SIE. Ils attendent la parution de la DETR.

**VII - Budget OCCE** : A ce jour, il y a 4196,18€ sur le compte de la coopérative scolaire qui proviennent des subventions du SIE et des AME. A cela, nous pourrions ajouter les ventes de photographies scolaires.

L'équipe enseignante remercie encore une fois les AME pour leur implication et leur dévouement ainsi que pour les dons qu'ils font à la coopérative scolaire.

A ce jour, les fonds de la coopérative scolaire ont servi pour : l'affiliation à l'OCCE, les coopératives de classes, l'achat de matériel pour les objets de Noël, les chocolats de Noël offerts

aux enfants, les frais bancaires et l'achat de livres.

Le montant disponible étant conséquent nous envisageons de faire une belle sortie de fin d'année à la cité des enfants et également de mettre en place un gros projet artistique que va être expliqué si après.

### **VIII- Présentation d'un projet artistique autour des 5 sens avec l'intervention de Mme Hitier : validation du Conseil d'Ecole pour la réalisation et le financement.**

Les enseignantes prévoient un projet artistique avec Mme Hitier, artiste peintre et maman d'élève, ayant travaillé sur la salle des fêtes de Rochefort-en-Yvelines.

Ce projet s'articule autour des 5 sens, notre thème annuel.

Présentation du projet écrit : création de 5 panneaux à accrocher dans la cour de l'école. Chaque panneau s'articulant autour d'un sens : vue, ouïe, toucher, odorat, goût avec des techniques différentes.

Demande d'autorisation de la mairie pour la fixation des panneaux : M. Allès refuse. Il propose d'attendre les prochaines élections. Le débat s'installe entre les parents d'élèves et les enseignantes d'une part et M. Allès d'autre part.

Le projet est mis en attente.

### **IX – questions diverses**

Râteliers à vélos : Les parents délégués réitère la demande de râteliers à vélo sur le parking afin que les parents et élèves puissent y laisser leurs vélos.

Marquages de la cour : Les enseignantes demandent au SIE s'il est possible de refaire les traçages dans la cour (routes) et d'ajouter une marelle, si possible sous le préau. M. Allès propose que les enfants utilisent des craies pour la marelle.

Revêtement de sol autour du toboggan (tapis bleu) L'équipe enseignante demande s'il est prévu de le changer car il devient dangereux pour les élèves : il se décolle et se soulève, tout le tour est creusé, des bulles se sont créées entraînant des risques de chutes. M. Allès informe qu'ils sont en recherche de prestataire pour le refaire et que cela est compliqué pour le moment. M. Allès pense qu'il serait préférable d'attendre un peu et de changer toute l'aire de jeu : toboggan et revêtement.

Nom de l'école : Les parents délégués font remonter des demandes concernant le nom de l'école. Ils proposent que ceci puisse être un projet de rentrée 2020 pour trouver un nom à notre école.

M. Lambert s'interroge sur la participation de l'ensemble des habitants du village car ceci ne concerne pas que les parents d'élèves mais la vie de la commune.

Lirenval : Mme Mabit demande si la commune de Longvilliers est partenaire et s'il est possible d'y participer. M. Allès explique que le SIE finance pour l'école élémentaire et que par conséquent également pour la maternelle. Les Grandes Sections pourraient donc y participer.

Manteaux à la garderie : Les parents délégués soulèvent le problème des manteaux à la garderie étant trop serrés. Sur le temps scolaire, les manteaux sont séparés pour éviter la propagation des poux (un porte-manteau sur 2) mais à la garderie, ils sont tous « collés ». Ceci sera expliqué aux agents faisant la garderie afin qu'elles trouvent une solution.

Les parents délégués remercient les enseignantes pour l'implication, l'entrain et leur professionnalisme. Elles sont ravies de Classroom et remercie également du temps passé à son alimentation.

*Date du prochain conseil d'école : lundi 22 juin à 18h30*

Elise DA GLORIA

*Présidente du Conseil d'Ecole et secrétaire de séance*